



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118327>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-118327**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Puteaux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Exploitation du service régulier de transport urbain de voyageurs sur le territoire de la ville de Puteaux " Buséolien "

Description : La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément à l'article R.2124-2 du code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : 1d9f0242-801e-4078-b220-8c7fb865ad47

Identifiant interne : PF253800

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : FORME DU MARCHE : Le marché est un contrat de services, passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article R.2124-2 1° du code de la commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) dans sa version à jour lors de la notification du contrat. Les prestations du présent marché sont traitées à forfaitaires. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux prestations est estimée à 1 600 000 euros HT par an. PRESTATIONS SIMILAIRES : Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché passé sans mise en concurrence ni publicité préalable, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Si vous souhaitez obtenir des précisions ou des renseignements complémentaires, il vous suffit de poser votre question en vous connectant à la

consultation via la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr/> La date limite pour poser votre question figure en première page du règlement de la consultation. Les réponses sont transmises par le pouvoir adjudicateur exclusivement sur le profil acheteur. DEPOSER SA PROPOSITION : L'offre (comprenant tous les documents mentionnés à l'article 3 du règlement de la consultation) est à déposer au plus tard à la date et l'heure limites indiquées en première page du règlement de la consultation par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>. ELABORATION DE L'OFFRE : Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Exploitation du service régulier de transport urbain de voyageurs sur le territoire de la ville de Puteaux " Buséolien "

Description : La Ville de Puteaux met à disposition un réseau de transport public urbain local, appelé Buséolien. Composé de lignes locales régulières, ce service facilite les déplacements de toutes et tous au quotidien et renforce le rôle du pôle multimodal de son territoire. Au fil des années, le réseau s'est adapté et modernisé pour répondre aux besoins de la Ville et de ses habitants. Toutefois, son fonctionnement pourrait être optimisé grâce à une simplification des tracés et des dessertes permettant : â— Une meilleure fiabilité des horaires ; â— Une compréhension plus simple par les usagers ; â— Une augmentation des fréquences de passage. Le présent marché public a pour objet de confier à un opérateur la gestion et l'exploitation du service public de transport urbain composé de deux lignes (ligne 1 et ligne 2). Ce marché s'inscrit dans le cadre de la convention de délégation avec Île-de-France Mobilités (IDFM), qui prévoit la gratuité du service pour les usagers. Le Buséolien assure la desserte locale de la Ville de Puteaux à travers deux circuits complémentaires. - Circuit 1 : École municipale de tennis / Cimetière Nouveau - Circuit 2 : Conservatoire / Cimetière Nouveau Ces lignes régulières contribuent à relier les principaux pôles de vie de la commune : secteurs résidentiels, commerces de proximité, marché d'alimentation, équipements sportifs et culturels et les cimetières parmi lesquels le Cimetière Nouveau fait office de site de remisage.

Identifiant interne : PF253800

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 7 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : DUREE DU MARCHE : Le présent marché prend effet à compter de sa notification au titulaire. Il est conclu pour une durée globale comprenant deux phases distinctes : 1-Période de préparation : Cette période s'étend de la date de notification du marché jusqu'à la date de démarrage effectif de l'exploitation des lignes de transport. Durant cette phase, le titulaire s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon démarrage de l'exploitation à la date convenue, notamment : - le recrutement et la formation du personnel, - l'acquisition et la mise en service des mini-bus, - la mise en place de l'information voyageurs, - et toute autre mesure préparatoire. 2-Phase d'exploitation : La phase d'exploitation débutera à la date fixée par la Ville de Puteaux, en cohérence avec la fin de l'exploitation des lignes concernées par la RATP, telle que prévue dans l'avenant à la convention en vigueur. À titre indicatif, cette date est envisagée pour le 1er mai 2026. La durée ferme de la phase d'exploitation est de 7 ans à compter de cette date de démarrage effectif. Le marché n'est pas reconductible. La date exacte de démarrage de l'exploitation fera l'objet d'une notification écrite par la Ville de Puteaux au titulaire, dès que cette date sera connue, suivant les informations données par IDFM. VISITE FACULTATIF : Dans le cadre de la préparation de votre réponse, vous pouvez procéder à une visite sur site. Cette visite est facultative. Les candidats devront s'adresser à la direction Voirie pour fixer un rendez-vous par téléphone au 01.46.92.92.49 (suivi d'une validation écrite par courriel) ou par courriel à l'adresse suivante voirie@mairie-puteaux.fr du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. La visite est organisée selon les conditions suivantes : - Les visites se feront groupées ou individuellement ; - Les candidats sont autorisés à effectuer toutes sortes d'observations directes et toutes prises de notes, cotes ou photos ; - Les candidats ne sont pas autorisés à formuler des questions orales ou des demandes de précisions relatives au contenu technique ou administratif de la consultation. Les éventuelles questions devront être formulées par écrit suivant les modalités définies à l'article 2.2 du présent règlement de la consultation ; - La visite est effectuée sous la conduite d'un représentant du pouvoir adjudicateur.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 - Valeur technique : 60 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants : - Sous-critère 1 : Qualité de l'organisation de l'exploitation (20 points) Ce sous-critère évalue la qualité des propositions d'organisation des lignes de transport (fréquence de passage, respect des horaires et des itinéraires, capacités d'adaptation aux modifications potentielles, organisation et suivi de l'exploitation). - Sous-critère 2 : Ressources humaines et matérielles allouées à l'exploitation (20 points) Évaluation des moyens humains (qualification, nombre de conducteurs) et matériels (parc de véhicules, équipements de gestion des lignes, conditions de dépôt et de rechargement des véhicules). Capacité d'organisation de la maintenance : taux de réserve, moyens mis en place pour assurer la maintenance, suivi de l'état des véhicules. Il s'agit de s'assurer que les ressources sont adaptées pour garantir une qualité de service continue et optimale. - Sous-critère 3 : Qualité de service et expérience des usagers (20 points) Ce sous-critère analyse les mesures mises en place pour garantir la sécurité des passagers (formation des conducteurs, équipements de sécurité dans les véhicules) et leur confort pendant le transport (accessibilité, propreté, aménagements intérieurs). Évaluation de la qualité des moyens de communication avec les usagers (supports d'information, affichage en station) et la Ville (reporting, garantie de bonne exécution de l'exploitation et transparence des données).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 2 - Prix : 40 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard du montant total toutes taxes comprises (T.T.C.), dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/01/2026 à 12:00

Lieu : Mairie de Puteaux

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur ouvrira les plis uniques, la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles : Avant la signature du marché : Référé précontractuel dans les conditions de l'article L.551-1 du code de justice administrative. Après la signature du marché : - Référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et L.551-16 du code de justice administrative - Recours en contestation de la validité du contrat créé de manière prétorienne par le Conseil d'Etat dans son arrêt Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Puteaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Puteaux

Numéro d'enregistrement : 21920062300011

Adresse postale : 131, rue de la République

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics - Juriste : Camille PISIAUX et Assistante : Marilyne MAGNE

Adresse électronique : marchespublics@mairie-puteaux.fr

Téléphone : +33 146929379

Adresse internet : <https://www.puteaux.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2/4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Ville : CERGY-PONTOISE

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Adresse internet : <https://www.cergypontoise.tribunaladministratif.fr/tacaa/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e1003a1e-2363-4600-ad92-5e71a0bee563 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/10/2025 à 18:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025